

Règlement Plan de zonage – vues urbaines

Pièce 5.2.3

Planche : No2

Plan local d'urbanisme intercommunal relatif Programme local de l'habitat et Plan de Développement Urbain

Délimitation de zone

- U 1/2/3 : Zone urbaine des bourgs
- UA : Zone urbaine patrimoniale au cœur d'agglomération
- UB : Zone urbaine centrale au cœur d'agglomération
- UC 1/2/3 : Zone urbaine périphérique au cœur d'agglomération
- UCA 1/2/3 : Zone urbaine de grands ensembles
- UCO2 : Zone urbaine de grands ensembles élevés
- UI : Zone urbaine justifiée
- UIA / UIB / UIC / UICa / UICb / UICc : Zones d'activités économiques
- IAU 1/2/3 : Zone de projet urbain
- 2AU : Zone de projet urbain sous réserve de modification
- 1A1b : Zone de haute urbanisation d'activités économiques
- 1A1S 1/2/3 : Zone de projet urbain au cœur d'agglomération
- A : Zone agricole
- AA : Zone agricole accueillant d'autres constructions
- AI : Zone agricole d'équipements
- Ap : Zone d'activités agro-agricoles
- N : Zone naturelle
- N1 : Zone naturelle de bois
- N2 : Zone naturelle aménageable
- N3 : Zone naturelle d'édifices et d'équipements

Qualité architecturale, urbaine et paysagère

- Élément de patrimoine bâti à protéger (L. 151-11 du Code de l'Urbanisme)
- Acteur remarquable à protéger (L. 151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Murs à protéger (L. 151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement réglementaire à protéger (L. 151-22 du Code de l'Urbanisme)
- Itinéraire départemental de promenade et de randonnée
- Cote de vue (L. 151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Espace local central (L. 113-2 / 421-4 du Code de l'Urbanisme)
- Haie à planter (L. 113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide (L. 123-23 du Code de l'Urbanisme)

Mixité fonctionnelle

- Commerce à protéger (L. 151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment susceptible de changer de destination (L. 151-11-27)

- Remèdes typocentres : disposition particulière pour le stationnement
- Emplacement réservé (L. 151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Orientement d'aménagement et de programmation (L. 151-6 / 7 du Code de l'Urbanisme)

Risques et nuisances

- Risque naturel (Cantiers, glissement de terrain)

- Axe de circulation de bus
- Risque industriel
- Sous-sol inondé

- Accatulation de bâtis
- Surface bâtie
- Unités parcellaire
- Emploi de couleur
- Unités communale
- Unités d'intercommunalité

0 250 500 m

